

Pg.1/1

Récapitulatif des résultats aux modules Diplôme postgrade HES-SO Master of Advanced Studies HES-SO

Filière : MAS HES-SO en Rapid Application Développement

18.09.2017-28.10.2021

Responsable de la formation : Marc Schaefer

Nom : Chatelain Prénom : Jean-Christophe

Date de naissance :

Numéro Matricule :

20.10.1983

03-594-983

Nom du module :	Année d'acquisition	Note finale*:	Crédits ECTS :
CAS HES-SO en Introduction à la programmation de logiciels	2018	5.0	12
CAS HES-SO en Développement d'applications Web	2019	*EQ	12
CAS HES-SO en Développement d'applications riches	2020	5.5	12
CAS HES-SO en Génie logiciel et Méthodes agiles	2017	5.5	12
Travail de Master of Advanced Studies	2021	5.0	12

^{*:} Note arrondie au 1/2 point

Total des crédits ECTS acquis

60

Lieu et date :

Neuchâtel, le 28 octobre 2021

Signature du responsable de la formation :

En cas d'échec au module, l'étudiant n'obtient aucun crédit ECTS. Un module déclaré échec doit être refait dans sa totalité

Conformément à l'article 33 bis du règlement général des études de la HE-Arc du 24 novembre 2008, il peut être formé réclamation par écrit auprès de M. Philippe Grize, directeur de la Haute Ecole Arc Ingénierie, Espace de l'Europe 11, 2000 Neuchâtel, contre la **présente décision** dans les 30 jours dès la notification. La réclamation doit être motivée et présenter d'éventuelles offres de preuve. Elle est une condition préalable à la procédure de recours devant la Commission de recours de la HE-Arc.



^{*}EQ: équivalence accordée